

# Acompte sur salaire : déconstruire les idées reçues

Une mesure sociale, simple et protectrice **pour renforcer la santé financière des salariés.**

Ce qu'on l'entend souvent :

- "C'est une avance sur salaire"
- "Cela va coûter cher aux entreprises"
- "Les salariés vont s'endetter encore plus"
- "Cela complique la gestion pour les RH"
- "Ce n'est pas ça qu'il faut, il faut augmenter les salaires"

Ce que dit vraiment la loi :

- L'acompte sur salaire est déjà un droit inscrit dans le Code du travail (Art. L3242-1).
- La proposition vise à faciliter l'accès, en autorisant jusqu'à 4 acomptes/mois, dans la limite de 50 % du salaire.
- L'acompte reste sans frais, sans intérêt, et sans risque de dette.
- Il s'agit d'un accès à un salaire déjà gagné, pas d'un crédit.
- L'objectif : **mieux gérer les imprévus, éviter les découvertes, et offrir une plus grande autonomie budgétaire.**

Pourquoi c'est une bonne idée

Qui y gagne ?

€ 7 milliards d'euros de **frais de découvert** en France chaque année (Banque de France)

👉 **1/5 des Français sont à découvert** au moins une fois par an. 15% une fois tous les mois, 13% une fois tous les trimestres.

📅 Le stress financier est **l'une des premières causes d'absentéisme**

🤝 Les entreprises qui proposent un accès facilité au salaire constatent une **hausse de l'engagement** et une **baisse du turnover**

**Les salariés**

- Autonomie sur leur salaire
- Moins de frais bancaires
- Moins de stress financier

**Les entreprises**

- Gain de temps RH
- Fidélisation des équipes
- Meilleure marque employeur

## ROSALY, LA SOLUTION CLÉ EN MAIN

- ✓ Acompte **100 % automatisé**
- ✓ Aide à l'**Épargne**
- ✓ Plateforme d'**Éducation Financière**
- ✓ Aucun impact **sur la trésorerie de l'entreprise**

## À propos de Rosaly

Rosaly, c'est le dispositif à impact social qui permet aux entreprises d'accompagner l'émancipation financière de leurs salariés à travers des services innovants : l'acompte sur salaire automatisé, le bouclier anti-décovert, la catégorisation des dépenses, le simulateur d'aides sociales, le module d'échange avec des experts diplômés d'Etat, et bien d'autres encore. Dit plus simplement, c'est l'avantage salarié qui augmente votre attractivité, engage vos collaborateurs et renforce la politique sociale de votre entreprise.